

G.Coteaux du Girou la collecte



BAZUS | BONREPOS-RIQUET | GARIDECH | GAURÉ | GÉMIL | GRAGNAGUE | LAPEYROUSE-FOSSAT | LAVALETTE | MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE
MONTJOIRE | MONTPILOT | PAULHAC | ROQUESÉRIÈRE | SAINT-JEAN-L'HERM | SAINT-MARCEL-PAULEL | SAINT-PIERRE | VERFEIL | VILLARIÈS

Gérer différemment les déchets verts

Après les ordures ménagères résiduelles et les emballages recyclables, les déchets verts représentent, en quantité, la 3^{ème} catégorie de déchets produits par les ménages.

Bien que la superficie des terrains constructibles diminue, la production de déchets verts augmente régulièrement; aussi, il est nécessaire de rechercher des solutions alternatives au dépôt en déchèterie et à la collecte en porte à porte.

DECOSET (syndicat de traitement en charge des déchèteries) au travers de son action Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (ZDZG, voir bulletin de janvier 2017) et ses adhérents dont la C3G se sont engagés à réduire la quantité de déchets verts traités.

De plus, pour maîtriser le coût de traitement de ce type de déchets, il est préférable de mettre en place des actions de prévention complémentaires et alternatives aux solutions existantes.



Composteur

Broyeur

Selon le type de déchets verts, une solution adéquate peut être mise en place :

Déchet	Solution alternative	Avantages
Tonte	<ul style="list-style-type: none"> - Mulching : broyage de l'herbe au moment de la tonte - Paillage - Compostage : en complément des déchets de cuisine et des fleurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du volume de déchet, engrais naturel - Réduit l'arrosage et limite la poussée de mauvaises herbes, apport d'engrais naturel lors de la décomposition - Production d'un engrais naturel (terreau)
Taille de haies et d'arbres	<ul style="list-style-type: none"> - Broyage* et paillage - Choix d'essences à croissance lente 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du volume de déchets - Réduit l'arrosage et limite la poussée de mauvaises herbes, apport d'engrais naturel lors de la décomposition - Réduction de la fréquence de taille et du volume de déchets

Déchets verts



Paillage



*Pour le broyage, il est possible de louer un broyeur ou de faire appel à un professionnel qui peut être éligible à un crédit d'impôt selon son statut, par exemple les ESAT ou intervenant à domicile (se renseigner en mairie pour les coordonnées et auprès du centre des impôts pour les conditions d'éligibilité en vigueur).

Pour vous aider Guides ADEME

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-utiliser-dechets-verts-et-cuisine-au-jardin.pdf>
<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf>

Des gestes s



Ordures
ménagères

Bac à couvercle noir,
vert ou bordeaux



Emballages
recyclables



Bouteilles
et boîtes
en verre



Les déchèteries

Horaires et adresses

Garidech

Tél. : 05 34 26 93 89

RD 888, Lieu-dit Lagarrigue

Du lundi au samedi : 9 h - 11 h 50 et 14 h - 18 h.

Dimanche : 9 h - 11 h 50 et 13 h - 18 h.

Fermée le mardi.

OUVERTURE LE JEUDI
jusqu'à fin novembre 2017

simples pour favoriser le recyclage :

- Pas d'imbriqués : ne pas mettre les emballages les uns dans les autres
- Déposer les emballages en vrac dans le bac jaune
- Pas de sacs ou de films en plastique



Boîtes
en
caux
erre



Textiles
et
chaussures



Autres déchets



Déchetteries

Verfeil

Tél. : 05 61 09 32 63

ZA de Piossane, Rue Gaston d'Averseng

Du mardi au samedi : 9 h - 11 h 50 et 14 h - 18 h.

Dimanche : 9 h - 11 h 50 et 13 h - 17 h 30.

Fermée le lundi, le jeudi.

Villemur-sur-Tarn

Tél. : 05 61 74 40 87 - ZA Pechnauquié

Du lundi au vendredi : 9 h 30 - 11 h 50 et 13 h 30 - 18 h.

Samedi : 9 h 30 - 12 h 20 et 13 h 30 - 18 h.

Dimanche : 9 h - 11 h 50 et 13 h - 17 h

Fermée le jeudi.

Planning des jours fériés

Les collectes prévues les jours fériés sont effectuées par anticipation le jour ouvrable précédent.

JOURS FERIES	JOURS DE COLLECTE
Vendredi 14 juillet 2017	Jeudi 13 juillet 2017
Mardi 15 août 2017	Lundi 14 août 2017
Mercredi 1 ^{er} novembre 2017	Mardi 31 octobre 2017
Lundi 25 décembre 2017	Samedi 23 décembre 2017

Retrouver le calendrier de votre commune sur notre site internet : <http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/index.php/vie-quotidienne/les-ordures-menageres>

La collecte

Rappel. Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte et être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

■ Les bacs sont mis à disposition des foyers et restent la propriété de la Communauté de Communes. **Leur nettoyage est à la charge du foyer.**

Le compostage



Déchets organiques :
Épluchures, filtres à café,
sachets de thé, herbes,
végétaux du jardin,
copeaux, papier journal...



36€

Composteur
+ bio seau
+ guide



**Au bout de 6 mois
le compost est «mur».**
Il peut être tamisé, les gros
éléments sont réintroduits
dans le composteur.

Composter permet d'éliminer 16% des déchets de nos poubelles, de produire un fertilisant organique et d'améliorer la capacité de rétention en eau du sol.

Nous contacter

- **Collecte :** CC Coteaux du Girou :
Tel 05 34 27 63 70
Mail : dechets@coteauxdugirou.fr
- **Bacs :** CC Coteaux du Girou : Tel 05 34 27 63 70
Mail : dechets@coteauxdugirou.fr
- **Redevance :** Changement de situation, calcul :
CC Coteaux du Girou : Tel 05 34 27 63 70
Mail : dechets@coteauxdugirou.fr
- **Paiement :** Trésorerie de Montastruc :
Tel : 05 61 84 41 07

Redevance 2017

En 2017, le tarif de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ne change pas :

- Part fixe : **56,50 €** par foyer par an

- Part variable :

Lapeyrouse-Fossat : **104 €** par occupant par an

Autres communes : **84 €** par occupant par an

Communauté des communes des coteaux du Girou : **Service déchets**

1, rue du girou - 31380 GRAGNAGUE - Tél. : 05 34 27 63 70
Mail : dechets@coteauxdugirou.fr